



Certificat de qualification professionnelle

Animateur-trice périscolaire



Objectifs de la formation

L'animateur-trice périscolaire intervient en direction d'un public unique, l'enfance, soit le public des 3 à 12 ans et met en oeuvre des animations et des démarches pédagogiques adaptées au travail, en relation avec deux acteurs éducatifs privilégiés que sont les parents et les enseignants.

Il-elle peut être amené-e à intervenir en plus du temps périscolaire auprès d'autres publics. Il doit donc aussi connaître les publics pré-adolescents et adolescents.

L'animateur-trice périscolaire assume trois grands actes professionnels :

- > Il-elle accueille les enfants et leurs familles sur ces temps périscolaires
- > Il-elle conçoit un projet d'activité
- > Il-elle conduit des temps d'animation.

Contenus de la formation

1- Accueillir des enfants en activités périscolaires

La co-éducation, le rôle de chaque acteur - Les mutations de la famille, la fonction parentale, la place de l'enfant dans la famille - Les temps familiaux, les rythmes de vie de l'enfant - Les fonctions d'un ACM, d'un accueil périscolaire - L'organisation de la vie quotidienne dans des temps périscolaires.- La place des familles dans les temps de loisirs éducatifs - L'accueil et l'intégration des enfants porteurs de handicap et de leurs familles - Les éventuelles situations de maltraitance : la posture et le rôle de l'animateur.

2- Concevoir un projet d'animation

La notion de projet : projet éducatif, projet pédagogique et projet d'animation

La connaissance des pôles éducatifs (familles, école, temps libre) - La participation des publics enfants dans une dynamique de projet - La relation aux partenaires d'action (familles, enseignants) dans une dynamique de projet.

3- Conduire des temps d'animation

Connaissance des publics enfants - Initiation à 4 pratiques d'activités : Artistiques et culturelles, physiques, scientifiques et techniques, relatives à l'environnement - Connaissance des principes et des démarches pédagogiques - Les approches ludiques au service de l'activité - La réglementation et l'organisation matérielle et la sécurité des activités.

4- Connaître les gestes de premiers secours

5- Communication professionnelle

Maîtriser sa communication orale - Établir une relation adaptée avec les enfants et les autres acteurs : enseignants, parents... - Maîtriser sa communication écrite dans le contexte professionnel - Se préparer aux épreuves de certification.

6- Compétences numériques et mathématiques

Utiliser les principales notions de calcul et comprendre dans quelles situations elles sont pertinentes pour traiter une information - Traiter des informations et produire des documents en utilisant des outils numériques - Utiliser les fonctionnalités d'un traitement de texte et d'un tableur - Utiliser les navigateurs internet et faire des recherches - Utiliser la messagerie électronique - Identifier les droits et obligations relatifs au respect des libertés et des personnes et aux conséquences sociales de l'ordinateur.

7- Compétences sociales et techniques en lien avec le domaine professionnel de l'animation : Apprendre à apprendre - Culture de l'égalité homme-femme - Accompagnement à la certification - Accompagnement à l'insertion professionnelle

Formation en milieu professionnel

Contact

Rue Prince de Joinville - BP 82526
29225 BREST Cedex
02 98 80 41 51
greta.agbrest@ac-rennes.fr



Contact
Magali BOUCHET



Lieu de formation

Lycée Lanroze, BREST



Publics

Demandeurs d'emploi, contrats aidés, salariés en reconversion



Pré requis

- > Etre fortement motivé par les métiers de l'enfance
- > Capacités relationnelles, résistance physique et psychologique
- > Capacités d'organisation et esprit d'initiative, rigueur



Validations

CQP Animateur périscolaire + certificat SST délivré par l'INRS.

Le CQP confère à son détenteur les mêmes prérogatives que celles d'un animateur titulaire du BAFA.

Le CQP dispense son détenteur de l'unité 4 du BPJEPS spécialité animateur « loisirs tous publics ».



Dates

Du 21 janvier au 2 juillet 2019



Durée

717 heures, soit 399 heures en centre dont 40h en autoformation et 318 heures en entreprise



Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance apports théoriques et pratiques
Mises en situation
Salles de formation équipées
Centre de ressources équipé d'ordinateurs



Réunions d'information

Les 16 et 29 nov-18 à 9h au lycée Lanroze
(en face de la clinique du Grand Large)



Formation à destination des demandeurs d'emploi financée dans le cadre du Programme Bretagne Formation



Formation éligible au CPF demandeur d'emploi



Financement dans le cadre d'un congé individuel de formation

